

La Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP)

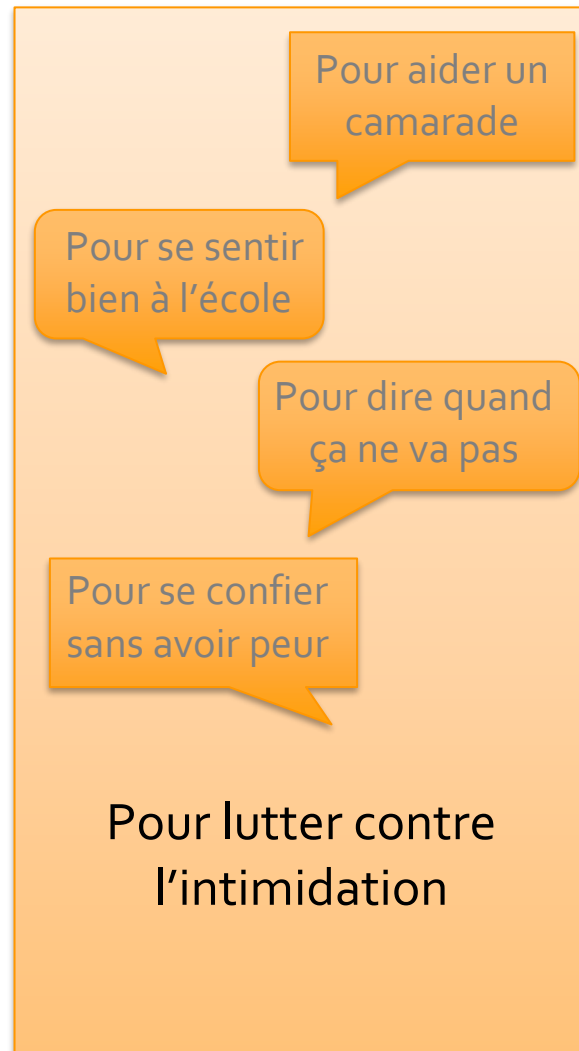
L'intimidation est un phénomène de groupe et celui-ci exerce une pression sur chacun de ses membres. Il arrive parfois que certains élèves se trouvent dans une posture de suiveur du fait de cette dynamique de groupe.

La méthode consiste à briser cette unité et à rechercher avec chacun des membres une issue positive.

La MPP favorise l'empathie et place les intimidateurs dans une position de réparation du problème créé afin de faire évoluer les relations entre élèves.

L'équipe de professionnels du pôle mène une série d'entretiens avec les élèves impliqués en tant qu'intimidateur, intimidé ou témoin. Elle n'a pas pour but de rechercher les responsabilités, il n'y a pas de sanctions ni de reproches.

Des adultes formés, à l'écoute des élèves.
Un dialogue, des solutions,
sans passer par la sanction.



Comment ça se passe ?

Une situation d'intimidation est signalée par l'école, par un enfant ou par des parents. Elle est remontée à l'Inspection de l'Éducation Nationale de circonscription qui saisit le pôle « Bien vivre à l'école » qui va étudier la demande.

Si la décision d'utiliser la MPP est prise, le protocole est appliqué :

- Constitution du groupe d'enfants entendus (intimideurs, intimidé et témoins).
- Trois entretiens de quelques minutes sont prévus sur des temps de récréation. Ils sont répartis sur deux semaines.
- Bilan de la situation par le pôle.

Le protocole est entièrement mené par l'équipe du pôle sans intervention des enseignants ou de la directrice/du directeur.

Une fois la situation débloquée, l'équipe pédagogique est informée de la fin du protocole. Une attention devra être portée sur ces élèves, sans intervention de l'équipe de l'école.

Comment repérer un élève intimidé ?

Si vous repérez plusieurs de ces signaux :

- Tristesse / anxiété.
- Enfant qui sur-réagit
- Enfant qui somatise
- Retards
- Refus d'aller à l'école, à la cantine ou en récréation
- Isolement, repli sur soi
- Oubli ou dégradation de matériel
- Changement de comportement (moins d'implication, baisse des résultats scolaires)
- Prise ou perte de poids
- Élève moqué ou insulté

Alors, cet élève est peut-être victime d'intimidation.
Informez l'équipe.

Membres du Pôle « Bien vivre à l'école »

2022-2023

Personnels pluri-catégoriels formés
à la méthode de préoccupation
partagée : 6 enseignantes
spécialisées, 2 directrices d'école,
5 psychologues de l'Education
nationale

PROGRAMME pHARe

Circonscription de
Guyancourt et Montigny

POLE BIEN VIVRE A
L'ECOLE

2022-2023

